

Auxiliaire de vie sociale en Résidence Autonomie

Grade : Agent social

PLOEREN, ville dynamique et attractive de 6 800 habitants, située aux portes de Vannes et du golfe du Morbihan recrute **un(e) auxiliaire de vie sociale** pour sa résidence autonomie - Les Charmilles - de 42 places. Sous la responsabilité de la direction de l'établissement, vous contribuez quotidiennement à la qualité de l'accompagnement dans le cadre d'un projet d'établissement garant des projets personnalisés des résidents. Vous travaillerez au sein d'une équipe composée de 18 agents.

Missions principales :

- Accompagner et aider les résidents dans les actes essentiels de la vie courante :
 - Aider à l'alimentation et la mobilité si nécessaire
 - Accompagner individuellement les résidents dans les soins d'hygiène et de bien-être
 - Aider et accompagner individuellement les résidents à l'entretien de leur logement en fonction du niveau d'autonomie
- Mettre œuvre, suivre et évaluer le projet d'accueil individualisé
- Soutenir l'activité sociale et relationnelle du résident
- Assurer un suivi des activités internes : renseigner les outils de transmission, alerter en cas de besoin, participer activement aux réunions de coordination et de synthèse.

Missions secondaires en tant que AVS:

- Service du petit déjeuner dans les logements, service du déjeuner, du goûter et du dîner en salle de restauration
- Entretien des outils de travail
- Entretien des locaux pour la bonne tenue de l'établissement

Profil :

- Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Vie Sociale (DEAVS), diplôme d'Etat d'Accompagnant Educatif et Social (DEAES) souhaités ou autres diplômes équivalents.
- Connaître la personne âgée et ses besoins ainsi que les pathologies liées au vieillissement
- Connaître les gestes de premiers secours et savoir les réaliser
- Avoir le sens du service public et du travail en équipe.

Nature du contrat : Temps non complet en moyenne 90 h par mois avec heures complémentaires possibles. Travail un WE sur deux.

Cadre statutaire : CDD de 6 mois. Perspective de poste permanent possible.

Rémunération : Statutaire (1081.02€) + RIFSEPP (140.85€) + Prime Ségur (144.72€) - Salaire brut environ 1350€ et net 1100€

Poste à pourvoir : Début août 2025 (Binôme pour prise de poste en amont).

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation manuscrite + CV) à Monsieur Le Maire de Ploeren : par mail à recrutement@ploeren.bzh ou par courrier à : Mairie de Ploeren, 1 place de la mairie 56880 Ploeren.

Clôture le 27 juin 2025